



KALISA collitbe

DORO OSMISSON

doc

page

(1)

(1)

16/05/1988

( À remplir en triple exemplaire )

DEMANDE D'INDEMNITE DE VOYAGE.

( à l'intérieur du pays )

NOM. KALISA Calliste Agence B.I.T. RWA/00/008  
Compte..... Date le 04/07/1992  
Banque..... Lieu d'affectation Kigali

Destination et Itinéraires : Kigali - Kibuye - Kip - Butare  
G. Kanyoza

But du voyage : Realisation d'un film vidéo  
pr. le projet "Moro" réalisation

	Lieu	Dates	Heures Dép. et arr.	Nombre de nuits	de jour
Dép.	Kigali	26/04/92	14 hoo		
Arr.	Kibuye	26/04/92	12 hoo		
Dép.	Kibuye	02/05/92	2 h 30'		
Arr.	Kigali	02/05/92	12 hoo	6	7
Dép.					
Arr.					
Dép.	Kigali	11/05/92	7 hoo		
Arr.	Butare	11/05/92	10 hoo		
Dép.	Butare	15/05/92	7 hoo		
A	G. Kanyoza	15/05/92	7 h 30'	4	4
Dép.	G. Kanyoza	16/05/92	15 hoo		
Arr.	Kigali	16/05/92	13 hoo	1	2

Signature de l'agent

Signature du CTP/Chef  
ou Directeur du Projet

Per Diem approuvé

Nmbre nuits : .....  
Nmbre jours : .....

Total à payer  
Fr. RW.....  
US\$ Equiv.....

Représentant Résident  
PNOD Kigali - Rwanda

ORDRE DE MISSION

Nom de l'Expert KALISA Callixte.....N° du Projet.....  
Destination KIAYE.....  
Durée de la Mission 6 jours.....  
Objet de la Mission Realisation film video pour la Methodologie du projet  
Imputation budgétaire.....

Mission approuvée par  
le Chef du Projet/CTP

Date: 23/04/1992.....

Visa préalable du  
Représentant Résident

Date: .....



Date-heure et vol de départ 26-4-1992  
Date-heure et vol de retour 04-5-1992

\* Le Chef de Projet/CTP devra s'assurer au préalable que la contre-partie nationale n'a pas d'objection à la mission proposée

ORDRE DE MISSION

Nom de l'Expert KAUSA Callixte N° du Projet RWA 90/008  
Destination BUTARE - GIKONGORA  
Durée de la Mission 5 JOURS  
Objet de la Mission Réalisation d'un film vidéo pr le  
Imputation budgétaire Projet "Micro-réalisations"

Mission approuvée par  
le Chef du Projet/CTP

Date: le 07/05/1992



Visa préalable du  
Représentant Résident

Date: .....

Date-heure et vol de départ 11.05.1992

Date-heure et vol de retour 15.05.1992

\* Le Chef de Projet/CTP devra s'assurer au préalable que la contre-partie nationale n'a pas d'objection à la mission proposée

L. COU26/05/89/0082

Vu et approuvé par le

- Comptable de Préfecture  
- Nom Mutwinze  
- Prénom Alexis  
- Code 096

16 MAI 1989

LISTE DE PAIE DES JOURNALIERS MOIS MARS 1989  
TELECOMS CYANGURU + T.S.P. KARENGERA.

NOM	QUALIFICATION	NBRE JRS	TAUX JOURN.	TOT. BRUT	T. P. NET A PAYER
NSANZURINDO	VEILLEUR	31	175	5.425	5.385
KATARWA	VEILLEUR	31	175	5.425	5.385
MHARIMTIMA	VEILLEUR	31	175	5.425	5.385
GASINGWA	VEILLEUR + JARD.	31	250	7.750	7.470
MUKYIMANA J.B.	VEILLEUR	31	175	5.425	5.385
SEBEMBA ALOYS	VEILLEUR	31	175	5.425	5.385
HARYAMBERE	VEILLEUR	31	175	5.425	5.385
IZAMBITA	PLANTON	26	175	4.550	4.550
MAZIMPAKA	JOURNALIER PERM.	26	175	4.550	4.550
MBIKORERA	JOURNALIER PERM.	26	175	4.550	4.550
UWAGIRAMUNGU ABU	JOURNALIER PERM.	26	175	4.550	4.550
KANYAMBERE	JOURNALIER PERM.	21	175	3.675	3.675
ESSEKA MURITI	JOURNALIER PERM.	20	175	3.500	3.500
KAYIMBERE DESTINI	MINISTRE + AIDE INSTALLATEUR	26	250	6.500	6.350
TOTAL				72.175	71.505

Certifié sincère, véritable et arrêté à la somme de  
SEIXANTE DEUX MILLE CENT SOIXANTE QUINZE FRANCS ( 72.175 Frs )

Le Chargé des listes de paie

pour approbation, vérification, imputation - MUKANAMBA Modelo

à charge de 19.119.03.01.03  
inscrit sous poste 03 du 03/05/89

Le Sous-Gestionnaire des Crédits

Vu et vérifié par le Chef de Centre  
des Télécommunications

KAHURINGA Aloys

Paul Aezimut



*P.O. Yorum*  
*Alexis*

*[Signature]*

*[Signature]*